

## En guise de sommaire

- Les publications et les rendez-vous qui ont occupé la rentrée, tant au plan international que national, témoignent de notre mobilisation au service de l'intérêt général. On remarquera en particulier la création d'un nouveau membre associé, l'Université d'agriculture de Cracovie, en Pologne. (p. 2 à 4)
- Comme tous les mois, nous avons reçu des contributions :
  - Jean de Kervasdoué, économiste de la santé, ancien directeur général des Hôpitaux au ministère de la santé, met en balance le manque de soignants et l'humanité et la solidarité.
  - Angélique Chassy, docteure en sciences économiques, s'interroge : « Rémunérer les heures supplémentaires rendrait-il le métier des enseignants plus attractif ? »
  - Jean-Philippe Milésy, secrétaire général de l'Institut Polanyi et membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France souligne qu'ESS-France donne à l'ESS d'exigeantes perspectives. (p.5 à 7)
- Nous vous proposons quelques lectures dans l'abondante littérature qui traite de l'économie d'intérêt collectif, en particulier deux signalements bibliographiques de Jean-Philippe Milésy :
  - « Un autre monde est possible » de Sébastien Chaillou-Gillette et Stéphane Pfeiffer,
  - « Être radical » de Bastien Sibille et Hugues Sibille. (p.8)
- Enfin, nous attirons votre attention sur l'agenda des prochaines manifestations, en particulier les activités qui vont accompagner le « Mois de l'Economie Sociale et Solidaire » (p. 9)

Bonne lecture !



**Marcel Caballero**

Président d'honneur  
Président du Conseil d'Orientation

## > 9<sup>ème</sup> Conférence internationale de recherche en économie sociale



Les conférences internationales de recherche en économie sociale sont organisées tous les deux ans dans un pays où le CIRIEC compte une section nationale.

La dernière s'est tenue à San José (Costa Rica) du 8 au 10 septembre 2021. La prochaine se déroulera à Séoul (Corée du Sud) du 4 au 9 juillet 2023, sur le thème :

### **« Mieux construire l'avenir : l'économie sociale et solidaire pour un monde apaisé et juste »**

- Gouvernance démocratique - Partenariats entre public, privé et ESS - ESS et transition sociale et environnementale
- Statistiques et indicateurs d'impact pour l'ESS - ESS et Gig Economy - Rôle de l'ESS dans la paix (Construire, réconcilier et reconstruire) - ESS et cadres juridiques - ESS et transformation verte - Utopies ESS et récits imaginaires
- Genre et ESS

Les conférences regroupent plusieurs centaines de chercheurs et praticiens du monde entier.

Conférencière principale : Katherine Gibson (Université Western Sidney)

Présidents scientifiques : Sang-Youn Lee (Université Sungkonghoe, KR), Marie J. Bouchard (Université du Québec à Montréal, CAN)

Organisateurs scientifiques : Sang-Youn Lee, Marie J. Bouchard, Juan Fernando Alvarez, Eric Bidet, Eric Dacheux, Timothée Duverger, Hyungsik Eum, Dorothea Greiling, David Hiez, Akira Kurimoto, Alexandrine Lapoutte, Carmen Marcuello, Deolinda Meira, Jérôme Schoenmaeckers, Ilcheong Yi

Date limite de soumission des résumés : 31 janvier 2023.

> <https://bit.ly/34rSERh>

## > Conférence internationale « L'APRÈS COVID-19 »



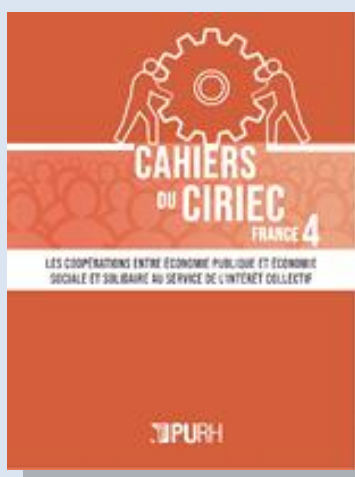
En raison des mesures sanitaires imposées par le Gouvernement grec, nous avons été contraints de reporter la Conférence internationale initialement prévue à Thessalonique (Grèce), les 20-21 septembre 2021. Celle-ci est reprogrammée au printemps 2023.

### **"L'après-covid-19 : Les entreprises publiques et l'économie sociale à l'avant-garde pour une reprise économique, sociale et environnementale"**

Les inscriptions déjà enregistrées restent valides. En cas d'impossibilité de participer, on peut se faire représenter par un(e) autre délégué(e). Dans ce cas, merci de bien vouloir nous communiquer le nom et contact du/de la délégué(e).

> [ciriec@uliege.be](mailto:ciriec@uliege.be)

## > Cahier « Les coopérations entre économie publique et ESS »



Le Cahier n° 4 du CIRIEC-France résulte d'un travail collectif animé par Marcel Caballero, président du Conseil d'orientation. Il traite des coopérations entre économie publique et économie sociale et solidaire au service de l'intérêt collectif.

L'objectif était d'analyser les potentialités de synergies entre les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire en vue d'un changement de modèle de développement. En effet, économie publique (EP) et économie sociale et solidaire (ESS) concourent, chacune pour sa part et selon ses moyens, à la satisfaction de besoins sociaux et de besoins collectifs.

Les notions d'intérêt général et d'utilité sociale qui fondent les services publics, sont aussi au cœur des grands textes régissant l'économie sociale et solidaire, et notamment en France la loi du 31 juillet 2014. Pour autant, aucun des deux secteurs ne peut, dans les conditions actuelles, apporter de réponses globales. Il s'agit donc d'examiner comment l'EP et l'ESS, en surmontant les obstacles qui naîtraient de leurs traditions et cultures respectives, pourraient mieux coopérer pour développer des initiatives communes afin de mieux répondre à leurs objectifs communs.

Dans cette étude, le CIRIEC-France propose son analyse de cette problématique. C'est en effet tout naturellement qu'au-delà de sa vocation première de recherche et d'information sur l'économie publique, d'une part, et sur l'économie sociale et solidaire, d'autre part, il accorde une attention particulière aux coopérations que réalisent entre elles ces deux formes d'économie, c'est-à-dire aux partenariats publics-privés non lucratifs, en s'efforçant de les identifier, de les décrire, d'en relever les aspects positifs, mais aussi les insuffisances, voire les travers.

> Cliquer ici pour télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY>

## > Publications 75<sup>ème</sup> Anniversaire

En 2022, le CIRIEC fête son 75<sup>e</sup> anniversaire. L'occasion pour l'organisation scientifique internationale non gouvernementale, fondée en 1947 par le Professeur Edgard Milhaud, de réaliser un bilan sur son positionnement par rapport aux valeurs qui ont été à la base de sa création.

● **75 ANS DE RÉFLEXION ET D'ACTION EN FAVEUR DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE.** > Livre téléchargeable [ici](#)

Ludo BETTENS

[Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale](#)

● **L'ÉCONOMIE D'INTÉRÊT COLLECTIF: 75 ANS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES.** > [READ MORE](#)

Bernard THIRY et Philippe BANCE (dir.)

## > Nouveau membre du CIRIEC-International

### Bienvenue à l'Université d'agriculture de Cracovie



Le réseau international du CIRIEC vient de s'enrichir d'un nouveau membre :  
**l'Université d'agriculture de Cracovie (URK).**

L'URK est une université publique d'envergure européenne qui mène des activités de recherche et d'enseignement transdisciplinaires spécialisées dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie alimentaire, de la foresterie, de la protection de l'environnement et de l'ingénierie environnementale. Elle crée ainsi des innovations pour atteindre une sécurité alimentaire et une neutralité climatique notables afin de répondre aux défis sociaux et de civilisation.

L'Université URK mène des projets de recherche et de mise en œuvre, dans des activités éducatives basées sur la coopération avec les entreprises, les organisations sociales, l'administration publique et locale, et dans le développement constant de la coopération internationale avec les principaux centres universitaires de l'Union européenne et du monde.

Aujourd'hui, l'Université d'agriculture de Cracovie compte 7 facultés et 1 unité interuniversitaire, ainsi que plus de 9 000 étudiants et plus de 730 membres du personnel académique.

**Le CIRIEC International remercie l'Université d'Agriculture de Cracovie pour sa confiance et lui souhaite la bienvenue dans son réseau.**

Pour tout partenariat et projet de recherche, merci de contacter : Marcin GAŁAN [Marcin.Galan@urk.edu.pl](mailto:Marcin.Galan@urk.edu.pl)

> [PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'AGRICULTURE DE CRACOVIE](#)

## > Centre de documentation et Agora



Le **Centre de documentation du CIRIEC** détient une quantité de documents riches et variés en différentes langues, traitant des thématiques de l'économie publique, sociale et coopérative. Le fonds documentaire évolue constamment en fonction des recherches, des demandes des utilisateurs, des sujets d'intérêt et de l'actualité. Il est accessible à tous et

au service de ses membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: <http://lib.uliege.be/>
- Agora

> [Contacter le centre de documentation du CIRIEC](#)



**Agora du CIRIEC** est une plateforme de connaissance multilingue réservée aux membres pour mieux partager et utiliser la richesse du réseau d'experts actifs du CIRIEC dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie sociale.

Aujourd'hui, AGORA c'est :

- un annuaire de 165 chercheurs avec leur CV détaillé et leurs données de contact (36 pays représentés)
- une base de données documentaire de 21.000 documents indexés et traités sémantiquement
- une newsletter (annonces de conférences, événements, publications...) et une alerte personnelle bimensuelles envoyées aux membres

> [Pas encore sur Agora ?](#) > [Visiter Agora](#)



**'Social Economy News'** est un bulletin électronique publié par le CIRIEC-International avec le concours du CIRIEC-Espagne.

Il est disponible en anglais, espagnol et français.

<http://www.socialeconomynews.eu/>

Le numéro 11 vient de paraître > Disponible [HERE](#) > Pour recevoir gratuitement le bulletin [inscrivez-vous ici](#)

## > Les Etudes du CIRIEC-France : Notre santé



La santé est un des points essentiels d'une égalité à construire entre tous. La période actuelle, marquée par la COVID, demande plus que jamais une politique sachant dépasser les clivages et « zones de compétences » de tous les protagonistes.

C'est pourquoi les six contributions présentées dans cet ouvrage abordent, de manières différentes, un ensemble de points sensibles des politiques de santé tant au plan national que dans nos régions, mais aussi des propositions qui pourraient être

reprises dans une politique sanitaire (et sociale) cohérente et répondant aux difficultés rencontrées par tous.

Ainsi, en gardant « les pieds sur terre... », l'analyse concrète sur la place de la santé dans les territoires est l'illustration même d'une réflexion pouvant déboucher sur un diagnostic sur l'état des soubassements de notre système de santé.

Avoir une politique concertée, prospective, prenant en compte l'ensemble des raisons et incidences des actions à mener, c'est aussi montrer ce qu'est « la France démasquée », et les travers dans lesquels nous pouvons tomber si nous n'avons pas suffisamment mis en place cette concertation nécessaire entre tous les acteurs pour répondre aux besoins des populations et les risques encourus. Cela permet aussi de

démontrer que notre santé est « un bien commun ». Notre santé doit être l'affaire de tous, aussi bien en la gérant démocratiquement qu'en agissant et redonnant du sens à notre « système de protection sociale durable ».

Et la santé n'est pas qu'une affaire de bien-être du corps physique. Tout comme l'approche territoriale doit s'inscrire dans un système d'acteurs et d'actions, la santé de chacun est à prendre en compte physiquement, psychologiquement ou socialement.

Cette approche demande une réhabilitation de la médecine sociale, tout comme le traitement dans le cadre de « programmes de prévention » de certains troubles qui risquent de survenir à l'enfance si nous n'y prêtons pas suffisamment d'attention (en particulier sur les questions de surpoids, d'obésité infantile).

Chacune des contributions peut se lire isolément, mais elles se veulent complémentaires dans une approche prenant en compte en même temps les personnes et le cadre de l'intervention des politiques publiques ou d'économie sociale.

### Sommaire :

- Les pieds sur terre... (Catherine Gras, Nicolas Leblanc, Jean-Marie Fessler) - La France démasquée (Jean de Kervasdoué)
- Notre santé, un « bien commun » à gérer démocratiquement dans les territoires (André Gauron) - Agir et redonner du sens pour un système de protection sociale durable, protecteur de tous, soutenable et compréhensif (Eric Chenut) - Santé populationnelle : vers une réhabilitation de la médecine sociale ? (Nicolas Duvoux, Nadège Vézinat) - Un programme de prévention du surpoids, de l'obésité infantile, et d'amélioration de la santé dans les territoires (Frédéric Côme)

> Cliquer ici pour télécharger le document : <https://bit.ly/3IDzBRU>

## > Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Le vol.93, n°2, 2022 des Annales est paru.



### Sommaire :

- [Est-il plus difficile de remplacer les administrateurs bénévoles des organismes à but non lucratif qui ont recours aux fonds publics ? Témoignages de France](#) / Lionel Prouteau
- [Mécanismes de punition et coopération dans les jeux de biens publics : preuves expérimentales](#) / Hui-Chun Peng
- [Anticyclité des entreprises coopératives et crise économique : une analyse comparative de la dynamique de l'emploi en Italie](#) / Carlo Borzaga, Chiara Carini, Ermanno Celeste Tortia
- [Opinions des enseignants sur la réputation de l'entreprise : influence sur les résultats comportementaux](#) / Inocencia María Martínez-León, Isabel Olmedo-Cifuentes (ACCÈS OUVERT)
- [Intercoopération, flexicurité et leur impact sur les travailleurs : le cas de Fagor Electrodomésticos](#) / Josu Santos-Larrazabal, Imanol Basterretxea (ACCÈS LIBRE)
- [Les banques coopératives sont-elles importantes pour la création de nouvelles entreprises ? Témoignages sur l'industrie manufacturière italienne](#) / Mariarosaria Agostino, Lucia Errico, Sandro Rondinella, Francesco Trivieri (ACCÈS OUVERT)
- [Quand "l'incertitude" devient "inconnue": Influences de l'incertitude économique sur l'économie souterraine](#) / Canh Phuc Nguyen, Thanh Dinh Su
- [Performance efficace des entreprises à propriété mixte : privatisation et cession d'un monopole public intégré verticalement](#) / Sanford V. Berg, Makoto Okamura, Haruka Yane, Shinji Yane
- [Les implications de la détérioration des performances des entreprises publiques sur l'économie sud-africaine](#) / Margaret Chitiga-Mabugu, Martin Henseler, Ramos Emmanuel Mabugu, Hélène Maisonnave
- [Taxation optimale des émissions et hypothèse de Porter sous la concurrence de Bertrand](#) / Flavio Delbono, Luca Lambertini
- [Décentralisation et bien-être : Témoignages d'un panel de pays](#) / Tristan Canare
- [Coopératives et croissance économique dans un pays en développement : le cas du Népal](#) / Ramesh C. Paudel, Chakra Pani Acharya

> PUBLICATIONS DU CIRIEC





## Humanité et solidarité

**Jean de KERVASDOUÉ**

Économiste de la santé,  
ancien directeur général des Hôpitaux  
au ministère de la santé

La France et quelques autres pays, européens pour la plupart, ont progressivement réalisé au cours du 20ème siècle les rêves des humanistes du 18ème siècle et notamment rendu possible la gratuité des soins médicaux, la prise en charge par la collectivité des personnes en situation de handicap, l'aide aux familles à bas revenu, le versement des retraites... Certes de considérables imperfections demeurent encore, mais l'essentiel du chemin a été parcouru, notamment dans le domaine des soins médicaux, pourtant de plus en plus onéreux.

Si je ne suis pas persuadé que tous les Français se réveillent chaque matin en se disant leur chance d'habiter dans un tel pays, ceux qui vivent ailleurs sur la planète, quels que soient leur nationalité, leur couleur ou leur religion, le font. Ils nous envient et désirent bénéficier eux aussi de ces extraordinaires mécanismes de solidarité. Pour chacun d'entre eux, la manière la plus immédiate d'y parvenir ne consiste pas à militer dans leur pays pour que de tels mécanismes se mettent en place car, au mieux, cela prendrait une décennie, mais consiste à tenter d'immigrer vers la France, la Suède, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, un de ces pays solidaires dont les frontières demeurent poreuses.

Pour parvenir à une telle protection sociale, de gigantesques mécanismes financiers, qu'il s'agisse d'impôts ou de cotisations sociales, ont été mis en place. Ainsi, en 2020, les prestations sociales représentaient en France 921 milliards d'euros. Rappelons que cette solidarité institutionnelle est d'une tout autre importance que celle du mécénat d'entreprise ou des dons des Français aux associations culturelles ou caritatives, en effet ils représentent moins d'un centième de cette somme (8,4 milliards d'euros en 2019). La solidarité est d'une toute autre importance que la charité.

Mais l'argent n'est que la manière de financer un service. Pour soigner, accompagner, aider à vivre, à l'autre bout de la chaîne, il faut des êtres humains qui acceptent de remplir les tâches que les familles ne peuvent pas ou ne veulent plus accomplir, or ces métiers n'attirent plus ou tout au moins pas assez. En ce mois de septembre 2022, à Paris, environ 10% des postes de soignants sont vacants dans les hôpitaux ! Heureusement travaillent dans nos établissements des médecins d'origine étrangère et des infirmiers issus de la première génération de l'immigration. Ainsi, dans la dernière promotion d'une école d'infirmières de la capitale, plus de 50% des diplômés de cette année viennent de l'Afrique subsaharienne, mais leur renfort ne suffit pas.

Pourquoi ces métiers sont-ils de moins en moins prisés par les Français de souche ? Il y a certes des questions de rémunération et de carrière, mais pas seulement. Peu de gens souhaitent aujourd'hui consacrer leur vie aux autres. C'est moins vrai quand le métier est rémunérateur. Ainsi, les premiers choix de spécialités par les lauréats du concours de l'Internat de médecine de 2022 année sont : la chirurgie esthétique, l'ophtalmologie et la dermatologie... et pas la gériatrie ou la médecine générale. Cherchant une aide pour leurs parents vieillissant, les Français ne trouvent de secours que chez des « aidants » qui viennent de bien loin. Par un curieux retournement, l'humanité de la prise en charge, les soins, le « care » ne deviennent encore possible que grâce aux migrants récents.

La reconnaissance des premiers mois du COVID est lointaine, les soignants l'ont compris et s'en sont allés. L'argent n'a pas suffi. En ce moment, le rythme opératoire des grands hôpitaux parisiens est limité par la possibilité de recruter des infirmières en réanimation et notamment des infirmières de nuit, or il n'y a aucune candidate. Des interventions chirurgicales sont donc reportées. On découvre ainsi le côté sombre de la seule solidarité financière, celui qui exonère une famille ou une collectivité de ses devoirs à l'égard des vieux, des pauvres, des malades, des handicapés parce qu'il a cotisé à la Sécurité sociale et payé ses impôts. « Je peux faire ce que je veux parce que j'ai acquis des droits. Une place en EHPAD pour mes parents vieillissant m'est due et il est normal que je sois soigné quand je suis malade ». Oui, s'il existe quelqu'un pour physiquement prodiguer ces soins.

La solidarité financière s'est donc renforcée en même temps que se développait l'individualisme, alors que simultanément, dans la hiérarchie des valeurs, les métiers du soin perdaient en importance symbolique et financière. Je ne pense pas qu'une telle évolution soit momentanée et ne vois donc pas comment l'on va soigner la génération du baby-boom (1947-1973) qui vieillit et va bientôt pour ses premières cohortes entrer dans les âges de la grande dépendance (à partir de 83 ans, donc en 2030), à moins que l'immigration ne permette à ceux qui dans leur culture ont gardé une forte dimension humaniste de venir prendre en charge les individualistes que nous sommes devenus. ■



# Enseignants : rémunérer les heures supplémentaires rendrait-il le métier plus attractif ?

**Angélique CHASSY**

Docteure en Sciences Economiques - EM-Normandie - Business School - Enseignante-Chercheure, EM Normandie

Avec la [baisse du nombre de candidats](#) aux concours de l'enseignement, à laquelle s'ajoute un [taux de démission élevé](#) dans les premières années de carrière, l'Éducation nationale s'est retrouvée confrontée à un grand nombre de [postes non pourvus](#), de la maternelle au lycée, et a dû organiser des recrutements de contractuels pour faire face aux besoins de la rentrée 2022. Comment, au-delà de ces réponses d'urgence, remédier à la pénurie de vocations ? Évaluer les conditions d'une meilleure attractivité du métier d'enseignant relève de la recherche de l'intérêt général, qui s'incarne dans les valeurs d'égalité et de laïcité portées par l'école de la République.

Si les conditions de rémunérations ne sont pas la seule cause de la situation, elles sont un frein à l'engagement dans ces carrières car en inadéquation avec le niveau d'études des candidats. Bien que les enseignants se situent dans la moyenne des rémunérations de la fonction publique, leurs salaires restent inférieurs à ceux des « fonctionnaires d'autorité » ou à ceux des cadres du secteur privé à niveau de formation comparable. Certaines [disciplines scientifiques](#) souffrent ainsi de la concurrence de carrières en entreprise mieux rémunérées.

## Un contrat d'autonomie implicite

Depuis un [décret de 1990](#), les enseignants volontaires peuvent mener en dehors du temps d'enseignement obligatoire des activités péri-éducatives rémunérées au taux de 24€64 de l'heure. Il s'agit de soutien scolaire, de suivi individualisé mais également la menée d'activités culturelles, sportives et artistiques décrites dans le projet d'établissement...

À la rentrée 2022, ce « surtravail éducatif » a été appuyé par le chef de l'État qui a proposé, au-delà d'une revalorisation générale des salaires, de rémunérer les enseignants pour des [missions supplémentaires](#) de suivi et d'encadrement qui seraient rémunérées. Cette annonce récente fait écho aux [normes du management dominant](#), basées sur la recherche de la performance. Mais celles-ci sont-elles en adéquation avec la manière dont les enseignants envisagent leur métier ?

La reconnaissance pécuniaire de ces activités va de pair avec un dénombrement pointilleux de toutes les activités pédagogiques, ce qui marque un décalage avec le compromis professionnel prévalant jusqu'ici. Dans celui-ci, en contrepartie d'un temps de travail autonome non strictement contrôlable (souvent à domicile), l'enseignant fournit tacitement du « travail gratuit », en recevant les élèves ou les parents, en participant à des formations ou des réunions, en prenant des responsabilités professionnelles supplémentaires ou électives (conseils d'administration). Cette autonomie dans le travail, commune à tous les niveaux d'enseignement de la maternelle à l'Université, reconnue nécessaire à l'engagement professionnel, est fondatrice d'une réelle attractivité du métier d'enseignant.

Or, la logique de projet et de contrat d'objectifs, la montée de l'hétéronomie, la volonté de transformer les chefs d'établissement en organisateurs du travail des enseignants en fonction du projet d'établissement, celle d'individualiser les salaires et

tâches, provoquent une mutation du métier, qui dissout la relation de don/contre-don qui prévalait dans un passé certes un peu fantasmé. Il s'agit ici du consensus scolaire républicain d'enseignants militants de la cause éducative, engagés et dévoués à la cause de la démocratisation scolaire. [La remise en cause de ce contrat implicite](#) affecte grandement la satisfaction au travail.

S'il convient de reconnaître à sa juste valeur le « surtravail » (promotion, avancement de carrière, heures supplémentaires), les effets pervers risquent d'être ambigus. Ce que l'on faisait volontiers gracieusement en contrepartie d'un statut protecteur, on devrait désormais le faire monnayer en contrepartie du renoncement à celui-ci. Cette situation générerait de la concurrence entre enseignants, pouvant inciter à renoncer désormais aux activités « gratuites » puisque d'autres, voisines, sont éligibles à des émoluments. Au final, l'esprit de service public, militant, se trouverait asphyxié par une logique mercantile qui n'améliorerait en rien la qualité des services rendus.

## Réfléchir aux conditions de travail

Bien que les niveaux de rémunération n'influencent pas directement les prestations des enseignants, la valorisation de leur métier influence les recrutements, la stabilité et le moral des enseignants. Si les activités péri-éducatives, et aujourd'hui les missions supplémentaires, participent à la réussite scolaire, impulsent une [dynamique collective dans les établissements](#), « être reconnu par ses pairs, ses proches, les parents ou la communauté locale est souvent plus valorisant et plus durable ». La promotion et la carrière doivent mieux prendre en compte l'engagement personnel sur la base « du contrat initial », mais pas en se fondant seulement sur le surtravail rémunéré.

Rémunérer les activités supplémentaires serait contre-productif. Il s'agirait plutôt de valoriser dès le début et tout au long de la carrière le métier enseignant en donnant de meilleures conditions de travail mais également de reconnaître le niveau de leur étude en gardant l'importance du recrutement du concours. Rappelons que la réforme dite de la mastérisation prépare au concours et exige la détention du grade de master pour exercer le métier d'enseignant. Dès le début de carrière, il paraît crucial de mettre les salaires des enseignants en adéquation avec le niveau requis par leurs concours.

Autant de raison de réfléchir plus avant aux moyens de renverser ces tendances dépressives en redonnant aux enseignants des raisons de se sentir utiles, écoutés et respectés.

Pour aller vers un statut plus attractif, [quatre mesures prioritaires](#) peuvent être proposées : la valorisation de l'image des enseignants, l'intégration du perfectionnement de l'enseignement dans un continuum pédagogique et salarial, la valorisation des reconversions professionnelles et l'amélioration des conditions de rémunération. Celles-ci pourraient servir de guide pour jauger de l'efficacité de la gouvernance du système éducatif au sein des différents [organismes consultatifs](#) de l'Éducation.

(Article publié dans *The Conversation*)



## ESS France donne à l'ESS d'exigeantes perspectives

**Jean-Philippe MILESY**

Secrétaire général de l'Institut Polanyi, Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France

Le 13 septembre, ESS France faisait sa rentrée et présentait, devant un public nombreux de responsables de l'ESS, son « plaidoyer » dans la perspective de l'année à venir.

Pascal Michard, président d'Aéma, qui réunit la MACIF, AESIO et l'Abeille, accueillant la manifestation, affirma l'engagement de son groupe aux côtés d'ESS France pour le développement du modèle de l'ESS comme norme de l'économie de demain.

Madeleine Schiappa, secrétaire d'État auprès de la première Ministre en charge de l'ESS et de la vie associative, à la veille de la présentation de sa feuille de route, avait tenu à être présente à ce rassemblement et manifesta son désir de travailler durablement avec l'ensemble des acteurs du champ.

Puis ce fut au tour de Jérôme Saddier de présenter les priorités du travail des grandes familles de l'ESS au sein d'ESS France dont il assure la présidence.

- Premier champ de sa présentation : l'engagement de l'ESS doit se faire « au cœur des politiques de transition écologique et de leur planification ». Jérôme Saddier rappelle que, malgré des signes avant-coureurs et des rapports alarmants, la nécessaire « régulation de nos enjeux collectifs » n'avait pas alors été prise en compte et qu'aujourd'hui il y a une urgence. « La capacité à innover socialement en faveur des publics défavorisés » comme « l'initiative citoyenne » qu'elle mobilise, donnent à l'ESS une légitimité à agir.

- Deuxième champ : « l'ESS doit être partie prenante des filières de l'économie de demain ». La diversité des secteurs d'intervention où elle intervient comme son potentiel d'innovation sociale sont autant de potentiels dont l'État comme les collectivités territoriales doivent se saisir.

- Troisième champ : « l'ESS doit s'appuyer sur des écosystèmes territoriaux performants et ambitieux ». Il revient ainsi sur le développement nécessaire des PTCE (que la secrétaire d'État avait évoqué dans sa courte prise de parole). Insistant sur la territorialisation des entreprises de l'ESS, Jérôme Saddier regrette que les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) ne disposent pas de moyens pour assurer les missions que leur donne la loi de 2014, mais aussi que des

élus régionaux ne considèrent pas celles-ci comme des « interlocuteurs politiques légitimes ».

- Quatrième champ : « l'ESS doit incarner l'avant-garde des entreprises à impact ». Convenant que le terme « impact » est discuté, Jérôme Saddier n'en considère pas moins nécessaire que soit faite la démonstration, la preuve, de la performance sociale et environnementale des activités des entreprises de l'ESS. Pour autant bien des techniques, comme le « reporting », ou des référentiels « trop nombreux, souvent concurrents et parfois opaques » ou encore les normes comptables appliquées à cette mesure d'impact posent des problèmes. Mais les entreprises de l'ESS ne peuvent se reposer sur leur seule histoire et ESS France travaille sur un « code de la gouvernance des entreprises de l'ESS ».

- Cinquième champ : « l'ESS doit bénéficier d'une pleine reconnaissance européenne et internationale ». Jérôme Saddier se félicite du « point d'appui essentiel » que représente l'adoption par la Commission européenne d'un plan d'action ; malgré tout une certaine « invisibilisation » de l'ESS demeure, voir des discriminations à son égard. Pour autant le travail se poursuit avec ESS-Forum international qui vient d'aboutir auprès de l'OCDE dans le sens d'une reconnaissance.

- Sixième champ : « L'ESS doit enfin avoir la garantie durable de sa considération par les pouvoirs publics ». Il s'agit de sécuriser la place de l'ESS dans les administrations de l'État la marginalise voire qui en ignorent la spécificité. Il s'agit aussi par exemple d'intégrer les employeurs ESS de l'UDES dans le dialogue social au plus haut-niveau.

Pour autant, si bien des items impliquent les rapports à l'État et aux collectivités publiques, le président d'ESS France n'en attend pas tout.

Être partie prenante à « la mise en œuvre du contrat social et républicain de notre pays » revendiquer ses fondamentaux, exigent des acteurs de l'ESS des efforts constants.

**Et c'est sur une invitation pressante que Jérôme Saddier termine sa présentation : « Au travail ! »**

### Erratum :

Dans la Lettre de septembre 2022, la contribution de Jacky Lesueur est signée :  
Jacky Lesueur, Espace Social au lieu de Miroir Social.  
Toutes nos excuses pour cette erreur.

## « L'entraide, principal facteur de progrès »



« Les espèces qui savent le mieux comment s'unir et éviter la concurrence, ont les meilleures chances de survie et de développement progressif ultérieur. Elles prospèrent tandis que les espèces non sociables dépérissent. Il serait donc tout à fait contraire à ce que nous savons de la nature que les hommes fassent exception à une règle si générale : qu'une créature désarmée, comme le fut l'homme à son origine, eût trouvé la sécurité et le progrès non dans l'entraide, comme les autres animaux, mais dans une concurrence effrénée pour des avantages personnels, sans égard aux intérêts de l'espèce. Pour un esprit accoutumé à l'idée d'unité dans la nature, une telle proposition semble parfaitement insoutenable ».

In « L'entraide, un facteur de l'évolution » (1902)

Prince Pierre Kropotkin (1842-1920), théoricien de l'anarchisme, zoologiste, anthropologue, géologue et géographe.



## Signalements bibliographiques de Jean-Philippe MILESY

### Deux prix, deux contributions aux débats actuels sur une ESS transformatrice.



La remise des Prix 2022 du livre sur l'économie sociale et solidaire me permet fort opportunément de rattraper mon retard dans mes signalements bibliographiques.

La manifestation organisée par le *Toit citoyen*, qu'anime Patrick Gobert, a couronné deux ouvrages de la très bonne collection de Camille Dorival, « *Mondes en transitions* » aux éditions des Petits Matins, que j'ai ici fréquemment évoquée.

Ce sont deux ouvrages écrits à quatre mains, le premier dans la catégorie « *Experts* » : « *Un notre monde est possible* » de Sébastien Chaillou et Stéphane Pfeiffer, le second dans la catégorie « *Témoins* » : « *Être radical* » par Bastien et Hugues Sibille.

L'ESS est une économie de sociétés de personnes, certaines anonymes, certaines plus singulières voire marquantes et c'est le cas de nos auteurs. Sébastien Chaillou et Stéphane



Pfeiffer ont été tous deux dirigeants de l'UNEF. Comme tels, ils ont été amené à participer, avec Anne Cécile Dockès, elle aussi militante syndicale, à la création de la SCIC Solidarité étudiante et c'est à partir de cette expérience et du parcours qu'ils ont ensuite entamé qu'ils ont bâti leur ouvrage. Sébastien est devenu directeur de la CRESS Ile-de-France et Stéphane 2<sup>ème</sup> adjoint du maire de Bordeaux en charge de l'ESS. Ils sont légitimes à interroger le capitalisme financier et à s'interroger sur les « mutations » que les libéraux entendent lui faire prendre. Pour eux, il s'agit dès lors d'engager des changements, notamment du travail pour ce « notre monde » auxquels ils aspirent en pensant qu'une alternative est possible et que celle-ci passe par l'engagement citoyen et par une nouvelle approche des communs. Dans leur conclusion, ils affirment que les solutions ne sont pas dans un ailleurs éthéré mais qu'il faut aussi « *(re)prendre le pouvoir* » à travers des engagements politiques renouvelées.

Hugues et Bastien Sibille sont père et fils. C'est à un « *dialogue entre deux générations pour transformer l'économie* » qu'ils nous invitent. Hugues, militant de la deuxième gauche, co-fondateur du Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale, fut aussi délégué interministériel à innovation et à l'économie sociale avant d'exercer des responsabilités au Crédit coopératif et de cofonder le LaboESS. Tout un parcours en ESS. Son fils s'est très vite lancé dans l'aventure des logiciels libres et des moyens de mettre le numérique au service de l'émancipation. Dans la confrontation de leurs engagements et des réflexions auxquelles ils conduisent ils ont tiré cet ouvrage utile. Sans doute la référence à la « radicalité », dans le contexte actuel est-elle une prise de risque mais elle témoigne de la générosité des convictions de tous deux.

Ainsi le jury fut-il avisé à primer ces deux nouvelles contributions au sein d'une collection déjà riche en la matière.

### > Site de Galilée.sp



On trouvera sur le site de notre confrère et adhérent [Galilée.sp](https://galileesp.org)

- Le mot du mois : « Écouter » <https://galileesp.org/ecouter/>

- La chronique : « La fin de l'ENA » <https://galileesp.org/fin-de-lena/>

- Le billet d'humeur : « La raison d'être d'une entreprise » <https://galileesp.org/comment-exprimer-la-raison-detre-dune-entreprise/>

- L'économie sociale et solidaire : « plan d'action en faveur de l'économie sociale et solidaire »

<https://galileesp.org/economie-sociale-et-solidaire-et-plan-daction-de-lunion-europeenne-en-faveur-de-leconomie-sociale/>

### > Carnets de campagne



Le rendez-vous sur **France Inter** des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat. (du lundi au vendredi de 12h30 à 12h45)

> Emission animée par Dorothee Barba

### > L'âge de faire



**L'âge de faire** est un mensuel national indépendant édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique. *L'âge de faire* refuse la publicité.



## > Mois de l'économie sociale et solidaire



Le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire est un temps annuel se déroulant au mois de novembre qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie peut apporter à notre société en pleine transition.

Initiative créée à l'origine par la Chambre Régionale de Provence Alpes Côte d'Azur en 2005, elle est ensuite animée dans chaque région par les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire ([CRESS](#)) et coordonnée au niveau national par la Chambre Française de l'ESS, [ESS France](#).

Cet événement national permet également de mettre en lumière les savoir-faire et activités des femmes et hommes porteurs de projets, entreprises, organisations et collectifs qui se mobilisent dans les territoires pour porter, présenter et faire connaître l'économie sociale et solidaire au plus grand nombre. Grâce aux [Prix de l'ESS](#), ils peuvent être récompensés pour leurs initiatives remarquables ancrées dans les territoires.

[En savoir plus sur les Prix de l'ESS](#)

### **DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS SUR TOUS LES TERRITOIRES**

Que ce soit à travers la création d'une fresque sur le climat à Brest, un atelier pour créer une coopérative à Toulouse, une conférence sur les habitats participatifs à Besançon ou encore un ciné-débat autour de la coopération à Reims, les citoyens et les acteurs et actrices de l'ESS seront à même de découvrir, partager mais aussi construire des activités en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire.

Vous êtes une structure de l'ESS et souhaitez organiser un événement dans le cadre du Mois de l'ESS ? Depuis le 7 juillet, vous pouvez référencer un ou plusieurs événements directement depuis [cette plateforme](#). Vous pouvez être accompagné grâce au [guide des organisateurs](#).

L'événement de lancement du Mois de l'ESS et la remise des Prix nationaux de l'ESS 2022 se dérouleront le 26 octobre 2022 de 17h à 21h à Paris. Prises de paroles introductives, table ronde sur les thématiques des Prix et conférence autour de la notion de responsabilité territoriale des entreprises sont au programme de cet événement. Toutes les informations à venir prochainement seront disponibles sur la [fiche de l'événement](#).

#### ● [Du 7 au 14 novembre 2022 : Semaine de la Finance Solidaire](#)

Du 7 au 14 novembre, FAIR (issue de la fusion entre Finansol et l'iilab), le collectif des acteurs de la finance à impact social, vous donne rendez-vous pour la 15<sup>ème</sup> Semaine de la finance solidaire. Ce sont les acteurs et actrices (établissement financier, financeur ou salarié de l'ESS) qui organisent des événements en régions pour faire la promotion d'une autre finance, celle qui crée des emplois, du logement, des activités respectueuses de l'environnement et qui favorise la solidarité internationale.

L'objectif : faire prendre conscience aux citoyens de l'impact positif de la finance solidaire sur la société et faire résonner celle-ci sur tout le territoire national.

[Retrouvez l'espace dédié de la Semaine de la finance solidaire](#)

#### ● [Du 14 au 18 novembre 2022 : Semaine des achats socialement et écologiquement responsables \(ASER\)](#)

ESS France initie et organise avec les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) la 2<sup>ème</sup> édition de la Semaine ASER qui a pour ambition de favoriser les rencontres et l'interconnaissance entre les entrepreneurs de l'ESS et les publics cibles (de type acheteurs publics et/ou privés, prescripteurs, donneurs d'ordre, etc) autour de thématiques d'actualité ou de stratégies d'achats : RSE, clauses sociales ou environnementales, innovation sociale, sourcing, groupement d'entreprises, etc.

Ce sont les acteurs de l'ESS qui co-organisent des rencontres pour informer et outiller efficacement les acheteurs publics ou privés à mieux appréhender les achats socialement et écologiquement responsables.

[En savoir plus sur la semaine ASER](#) [Télécharger le Kit de la semaine ASER](#)

#### ● [Du 18 novembre au 4 décembre 2022 : Festival des Solidarités](#)

Lancé il y a plus de 20 ans, le Festival des Solidarités, porté par le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement) est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres.

Chaque année en novembre, des associations, collectivités, établissements scolaires, structures socioculturelles, acteurs d'économie sociale, groupes de citoyens et citoyennes etc. organisent plus de 4 400 animations conviviales et engagées pour donner envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.

#### ● [Du 19 au 27 novembre 2022 : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets](#)

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) est un temps fort européen qui est piloté en France par [ADEME](#). Il s'agit de labelliser des événements organisés pendant cette semaine dédiée par des structures qui travaillent à la réduction des déchets dans les territoires.

L'édition 2022 de la SERD, organisée du 19 au 27 novembre, aura pour thème le textile donnant une place centrale à l'économie sociale et solidaire.

#### ● [Les 25 et 26 novembre 2022 : Les Journées de l'Économie Autrement](#)

Événement incontournable des acteurs de l'économie sociale et solidaire, les Journées de l'économie autrement sont ouvertes à toutes et tous et sont une occasion unique de débattre et d'échanger sur les grands enjeux de société. Ainsi, près de 150 intervenants, économistes, sociologues, chercheurs et acteurs de terrain dialogueront pendant les deux jours.

Alimentation, développement des territoires, santé, emploi, logement, éducation, mobilité, énergie, démocratie, etc. : les Journées de l'Économie Autrement traitent de tous les enjeux auxquels notre société est aujourd'hui confrontée.

De quoi intéresser aussi bien le grand public que des lycéens et étudiants, les acteurs de l'ESS et des chercheurs et universitaires.

[En savoir plus](#)

# ***CIRIEC-France***

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,  
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*  
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :  
économie publique et économie sociale et solidaire

Ses travaux se réalisent

à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...  
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations  
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales

La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales  
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,  
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres

Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD

## **CIRIEC-France**

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : [secretariat@ciriec-france.org](mailto:secretariat@ciriec-france.org)

[www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)



## **INFORMATIONS-ADHESIONS**

[secretariat@ciriec-france.org](mailto:secretariat@ciriec-france.org)

...

## ***la Lettre du CIRIEC-France***

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez  
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



[marcel.caballero@club-internet.fr](mailto:marcel.caballero@club-internet.fr)